

- Suivre les progrès concernant l'intention de l'Indonésie d'instaurer un système d'étiquetage des produits, et prodiguer des conseils opportuns aux exportateurs canadiens.
- Faire pression afin que l'Indonésie réforme sa législation sur la faillite des entreprises de manière à ce que toutes les déclarations de faillite visant un établissement financier soient soumises à l'approbation ministérielle.
- Faire pression auprès du gouvernement indonésien pour qu'il établisse une réglementation claire sur l'interconnexion dans le secteur des télécommunications. L'absence de réglementation transparente ralentit la croissance, ce qui empêche les exportateurs canadiens du secteur des télécommunications d'avoir pleinement accès au marché.

Investissement

L'Indonésie, qui compte plus de 220 millions d'habitants, offre un marché intérieur de plus en plus important ainsi qu'une vaste main-d'œuvre, des ressources naturelles diverses et abondantes, une infrastructure de télécommunications et d'autres infrastructures relativement modernes et un emplacement stratégique situé dans l'axe de la plupart des grandes routes commerciales mondiales. Si l'Indonésie continue de progresser vers la mise en œuvre d'un cadre politique solide et maintient son engagement ferme d'entreprendre des réformes, le pays pourrait être en mesure d'utiliser ses forces économiques fondamentales pour restaurer la confiance des investisseurs.

Malheureusement, la confiance des investisseurs demeure en deçà des niveaux enregistrés dans les années 1990. Cette situation s'explique par diverses raisons. L'une d'elles est la surcapacité dans certains secteurs attribuable aux prévisions de croissance trop optimistes. De plus, de nombreux investisseurs indonésiens, puisqu'ils doivent constamment procéder à la restructuration de leur dette, sont dans l'impossibilité d'envisager de nouveaux investissements. Une troisième raison pourrait être le déclin mondial de l'IED qui suit le repli boursier survenu récemment et la crainte de récession dans de nombreux pays. En plus de ces facteurs, les investisseurs actuels et potentiels se disent préoccupés notamment par l'incertitude sur le plan politique, le manque de clarté entourant le processus de décentralisation, la mise en œuvre inégale des réformes économiques, le manque de fiabilité de l'appareil judiciaire, les questions de sécurité et le traitement des investisseurs actuels.

Certains événements survenus en 2002, y compris la déclaration de faillite très suspecte (et éventuellement annulée) d'une compagnie d'assurance canadienne solvable, n'ont rien fait pour freiner la perte de confiance des investisseurs à l'endroit de l'Indonésie. De plus, les investisseurs étrangers attendent toujours que le gouvernement prenne des mesures importantes pour améliorer le climat d'investissement et le régime juridique. L'une des mesures les plus attendues est la réforme de la législation sur la faillite des entreprises. Cette réforme procurerait aux compagnies d'assurance un niveau de protection équivalent à celui dont bénéficient les banques actuellement, c.-à-d. que toute faillite devrait être approuvée par le ministre des Finances.

Alors que l'investissement étranger direct comptabilisé du Canada en Indonésie dépasse les 2,2 milliards de dollars, le flux de nouveaux investissements directs canadiens importants s'est tari en raison des incertitudes qui planent toujours sur l'avenir politique et économique de l'Indonésie. Bon nombre de sociétés canadiennes de l'industrie des ressources envisagent de procéder à de nouveaux investissements importants dans les secteurs des mines et du pétrole, mais aucune décision ne sera prise avant que la situation politique, économique et juridique ne s'éclaircisse. L'ambassade du Canada en Indonésie suit toujours les progrès dans ce domaine et continue d'effectuer des représentations pour le compte de certaines sociétés.

Les nouveaux investissements canadiens des petites et moyennes entreprises, qui sont moins touchés par l'incertitude politique, se sont poursuivis, malgré un certain ralentissement par rapport aux niveaux enregistrés à la fin des années 1990. La baisse des coûts de production amène les PME qui investissent à se tourner de plus en plus vers la fabrication de biens destinés à l'exportation et à délaisser la fabrication de biens destinés au marché intérieur.

Les investisseurs canadiens qui souhaitent accéder au marché indonésien se heurtent toujours à de nombreux obstacles. En raison de sa complexité et de son manque de transparence, le système judiciaire indonésien n'est pas en mesure d'offrir des recours efficaces concernant le règlement des différends d'ordre commercial. Les corps politiques de l'Indonésie s'efforcent de réformer le système judiciaire, mais cette réforme progresse extrêmement lentement. De plus, malgré une certaine amélioration du processus, les entreprises commerciales doivent toujours composer avec des formalités fastidieuses pour obtenir les licences et permis nécessaires à la réalisation de leurs plans d'investissement. Un nombre limité de secteurs d'activité sont